

Un balcon sur la mer

## VAIRÉ info

## Agenda

16 octobre  
INAUGURATION COMMERCES16 octobre  
ÉLECTIONS MUNICIPALES DES ENFANTS6 novembre  
REMISE DES PRIX des Maisons Fleuries

2 au 15 novembre • EXPO

16 au 29 novembre  
EXPO PEINTURE M. Genestoux

28 novembre MARCHÉ DE NOËL

5 décembre 2015 au 10 janvier 2016  
EXPO VILLAGE DE NOËL6 décembre • ÉLECTIONS RÉGIONALES 1<sup>er</sup> tour13 décembre • ÉLECTIONS RÉGIONALES 2<sup>nd</sup> tour

15 janvier 2016 • VŒUX DU MAIRE

20 février • CHANT'SONS avec Chant'appart

23 avril • SOIRÉE HUMORISTIQUE « Pie Pie »

Mairie - Tél. 02 51 33 71 05 - Fax : 02 51 33 74 34  
[www.vaire.fr](http://www.vaire.fr)

Voici donc le nouveau flash info de l'automne 2015.

Depuis le précédent numéro, l'été est passé avec ses animations habituelles: Festiv'arts, Sympathique, grillades estivales, Rando gourmande, ciné de plein air, etc.

Un nombre de manifestations conséquent, qui permet à toutes et tous d'y trouver son compte soit en tant qu'animateur soit en simple participant.

L'été est aussi une période plus calme en termes d'activité pour la mairie, cependant il faut rester présent et à l'écoute de la vie de notre commune.

Il faut aussi préparer la rentrée scolaire et assurer le fonctionnement du centre de loisirs.

Forte de ses 2 nouvelles classes, l'école la Clé des champs a dépassé le nombre symbolique des 100 enfants, un succès fulgurant depuis l'ouverture et bien sûr une organisation à consolider pour assurer le bon fonctionnement du restaurant scolaire et des animations mises en place avec les nouveaux rythmes scolaires qui recueillent un taux de participation exceptionnel à plus de 90 %.

Les mois à venir s'annoncent chargés et de grands mouvements pointent leur nez. Particulièrement en ce qui concerne la communauté de communes. La fusion des grandes communes des Olonnes est en marche et celle de nos communautés de communes, imposée par la loi, également. J'y reviendrai dans ce document un peu plus loin.

Je vous souhaite une bonne lecture. Bien cordialement.

Alain Taupin

## ANIMATION CULTURE

## Bilan cinéma de plein air du mardi 24 août

Belle soirée au bord de l'étang des Grenières, plus de 300 personnes dont une soixantaine venue avec le pique-nique se sont installées devant un écran géant pour en prendre plein les yeux et les oreilles. Après la projection de « Qu'est ce qu'on a fait au Bon Dieu » sorti

en 2014, ils sont tous repartis enchantés et rendez-vous pris pour l'été prochain. Merci aux estivants et aux locaux. Merci également aux bénévoles de l'association du Badminton pour son aide précieuse à l'organisation de cette soirée.

## Bilan forum du samedi 29 août 2015

21 associations présentent lors de cette matinée: jumelage Comité d'échange Vairé, Île d'Olonne, Heimenkirch • art et peinture Festiv'arts, atelier Mines de rien • théâtre le Chœur des coulisses • bibliothèque communale • histoire et patrimoine HPV • anciens combattants UNCV • environnement Alise • club des retraités les Genêts • loisirs créatifs le Comptoir des créations • scolarité AVEP école la Clé des Champs • OGEC et APEL école Saint Pierre • sports: judo, badminton, gym pilates Gypil, basket, rando. Auzance et Vertonne,

tennis, course la Sympathique, poney club La Brissonière. Beaucoup d'échanges et découvertes, lors de cette manifestation de plus en plus appréciée de tous. Il y avait également diverses animations: Sweet Délice avec la barbe à papa et sa formidable mascotte qui a déambulé entre les grands et les petits, belle surprise. Également une structure gonflable en extérieur de « l'Îlot loisirs de Sauverterre », ainsi que des balades à poneys avec notre chère Andrée. De belles créations ont égayé l'ensemble grâce au gonfleur de ballons Lucky Benji.

## Enfance/Jeunesse

Le service Enfance/Jeunesse accueille vos enfants de 0 à 17 ans, tout au long de l'année, sur différentes structures. Notre démarche, en réponse aux attentes des enfants et des familles, vise à offrir une qualité d'accueil et d'encadrement à travers les différents lieux fréquentés par les enfants et les jeunes (restauration, accueil de loisirs, accueils périscolaires, TAP, camps d'été, section jeunes, école de sports, accueil parents/enfants/assistantes maternelles, etc.).

À travers la mise en œuvre de son projet éducatif, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune. Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant et/ou de l'adolescent en lui permettant de trouver sa place dans la commune et dans la société.

### Le centre de loisirs

Le centre de loisirs s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans. Il est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires de 7h20 à 19h00. Accueil à la journée ou demi-journée avec ou sans repas (fermé les 3 dernières semaines d'août et pendant les vacances de Noël).

Activités de loisirs et sorties programmées par l'équipe d'animation et en fonction des envies des enfants.

L'été, des mini-camps sont proposés pour les enfants de plus de 6 ans.

Cette année, 121 enfants ont participé aux activités et camps organisés par l'équipe d'animation (une hausse de 51 % par rapport à l'an dernier). À travers un programme d'animation riche, les enfants ont réalisé un tour du monde en 24 jours. Les sorties ont également eu beaucoup de succès (sortie grand défi, planète sauvage, aquarium, atlantique toboggan...).

27 enfants sont partis en mini-camp à Pont-Caffino en Loire-Atlantique, sur une base de loisirs sport nature. 15 enfants de 9 à 12 ans ont pu s'initier à l'escalade, au VTT et au canoë sur 5 jours. Tandis que les 12 enfants de 6 à 9 ans sont partis sur 3 jours avec au programme rallye nature et escalade. Ces mini-camps sont aussi l'occasion de vivre en collectivité en participant aux différentes tâches de la vie quotidienne: vaisselle, confection des repas, courses...

Au programme des vacances de la Toussaint: entretien du potager partagé et plantations, activités manuelles, culinaires, sportives, culturelles, petits et grands jeux collectifs sur le thème d'Halloween, sorties cinéma et sortie Royal kid.

L'équipe pédagogique est constituée d'une directrice (Antonine Lefebvre) et de deux animatrices (Sybille Mouchard et Adeline Montillet). Nous accueillons également tout au long de l'année des stagiaires BAFA, BPJEPS, BTS. L'été, des animateurs et stagiaires viennent compléter l'équipe. Les dossiers d'inscription et programmes d'activités sont téléchargeables sur le site de la mairie.



### Les TAP

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) s'adressent aux enfants scolarisés à l'école publique « la Clé des champs ». Ils ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Les enfants peuvent s'inscrire à 3 activités par semaine.

Gratuits, l'inscription se fait par cycle de vacances à vacances.

Les résultats de l'enquête réalisée en fin d'année, montrent que les enfants comme les parents sont très satisfaits du fonctionnement et des activités mises en place sur l'année 2014-2015.

Actuellement, 98 % des élèves participent aux activités. Le coût de revient de ces activités, déduction faite des subventions de la CAF et de l'État, est de 109 € par enfant et par an, à la charge de la commune. Pour le premier cycle de l'année 2015-2016, les enfants d'élémentaire ont le choix entre 4 activités:

- **L'espace zen** est proposé tout au long de l'année: les enfants apprécient beaucoup ce moment. Il est important pour eux d'avoir un temps pour « ne rien faire » ou être libre de faire autre chose que des ateliers, décider de ce que l'on veut faire... l'espace zen se déroule dans la salle de jeux et/ou dans la cour du centre de loisirs.
- **Activité nature** avec l'association ADEV sur le thème des oiseaux (observation, reconnaissance, construction de nichoirs).



• **Concours d'affiches** sur les droits de l'enfant (débats et activités autour des droits de l'enfant, puis réalisation d'une affiche) dans le cadre du concours « agis pour tes droits » organisé par l'association Les Francas.

• **Grands jeux sportifs** (balle aux prisonniers, poule, renard, vipère, kickball, balle américaine...). Ces ateliers sont animés par les animateurs et animatrices de la commune (Julien Somers, Adeline Montillet, Johanna Tanacsos) et des intervenants extérieurs.

**Les enfants de maternelle tournent sur 3 activités** par semaine et un espace zen (même fonctionnement que pour les grands).

• **Activité cuisine** (confections de gâteaux, smoothies, milk-shakes...).

• **Jeux de visée** (quilles, chamboul'tout, boules...).

• **Éveil corporel** (danses et comptines)  
Ces ateliers sont animés par les ATSEM (Katia Deniot et Marion Praud) et l'animatrice périscolaire (Sybille Mouchard), que les enfants connaissent bien. Ils se déroulent dans l'école. Cette organisation permet aux petits de garder leurs repères. L'ensemble est dirigé et coordonné par Antonine Lefebvre, directrice de l'accueil de loisirs.

## La section jeunes

La section jeunes s'adresse aux collégiens de 11 à 14 ans. Elle est ouverte les samedis et vacances scolaires de 14h00 à 17h00. La section jeunes est gratuite, seules les sorties et activités exceptionnelles sont payantes à hauteur de 50 % du tarif de la sortie. Elles sont programmées par l'animatrice avec les adolescents. Des projets sont mis en place en fonction de leurs envies, le but étant de les amener petit à petit vers l'autonomie. Cet été, 14 jeunes sont parti sur un camp de 3 jours à Brem-sur-Mer. Les ados se sont initiés aux sports nautiques : surf et stand up paddle. Cette année, le projet phare des jeunes est la rénovation du local jeunes (rue Rabelais). Ils souhaitent également mettre en place des actions d'autofinancement. L'été prochain, la destination et les activités du camp seront décidées avec les ados.

La section jeunes est intégrée à l'accueil de loisirs. Adeline Montillet est l'animatrice référente, sous la responsabilité de la directrice.

## Accueil jeunes

Cette année, les jeunes de 15-17 ans ne paraissent pas intéressés par l'accueil jeunes. Cependant les portes restent ouvertes pour ces jeunes s'ils souhaitent avoir un créneau au local (le vendredi soir) ou mettre en place des projets.

## Accueil parents/ enfants/assistantes maternelles

Moment de détente, de rencontre, d'échange et de jeux ouvert à tous les enfants de moins de 4 ans et à l'adulte qui les accompagne pour le temps qui convient. L'accueil à lieu tous les jeudis, hors vacances scolaires, de 10h00 à 11h30. Libre et gratuit.

Fort de son succès, cette année un deuxième créneau est mis en place le mardi matin.

## Les Écoles de sport

Les écoles de sports sont encadrées par Julien Somers, l'animateur sportif de la commune. Elles sont gratuites et se déroulent sur différents créneaux dans la salle de sports ou en plein air.

• **École de handball** est proposée aux enfants de 8 à 12 ans tous les mardis de 17h00 à 18h00.

Le but est de s'initier et se perfectionner dans l'activité. Des matchs amicaux sont proposés contre différents clubs de handball locaux. 10 enfants y sont inscrits.

• **École de roller**, à partir de 6 ans, tous les mardis de 18h00 à 19h00. Sous forme de jeux, de parcours, les enfants apprennent à se déplacer autrement et développent leurs capacités de glisse. L'effectif est de 30 enfants.

• **Multisports**, 2 créneaux le mercredi, de 13h30 à 14h45 pour les GS CP CE1, de 14h45 à 16h00 pour les CE2 CM1 CM2. Une quarantaine d'enfants participe à l'activité. L'objectif, est de découvrir un large panel de sports afin de développer une motricité générale. Ainsi les enfants pratiquent le basket-ball, la lutte, le vélo, le roller, le tir à l'arc, l'athlétisme, la gym, le tennis...

## SCOLARITÉ JEUNESSE SPORT

### Inauguration dojo

Le vendredi 18 septembre dernier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le Dojo communal en présence de Barbara Harel, marraine. Avec un beau palmarès sportif, championne de France, d'Europe et du monde, Barbara nous a fait le plaisir de nous faire une démonstration de ce sport avec la participation des membres du club, petits et grands. Un grand MERCI au club pour l'organisation.

Le montant des travaux du Dojo s'élève à 345 000 € partiellement financés par une subvention du conseil départemental de 46 000 € représenté par leurs élus Pierre Berthomé et Séverine Bulteau et une participation par le biais d'un fonds de concours de la CCAV de 50 000 € représenté par son président Jean-Paul Dubreuil.

**Comptes rendus  
des séances de conseils  
municipaux complets  
sur le site : [www.vaire.fr](http://www.vaire.fr)  
Avril, mai, juin, juillet, septembre 2015**

## INFOS DIVERSES

### Tri sélectif

#### Encore des problèmes de tri sur la commune

**INTERDIT** : les papiers, le verre, les déchets ménagers dans les bacs jaunes. Nous nous orientons vers une amélioration sensible de la qualité du tri, mais nous sommes les mauvais élèves sur nos trois communes. Les bacs jaunes ne doivent recevoir **que des emballages vides**.

### Défibrillateur

Accessible à l'extérieur des salles de sports et du dojo.

## Les bâtiments communaux : sécurité

### Clés et cylindres électroniques équiperont les locaux communaux

Sécurité, traçabilité, responsabilité sont le triptyque ayant conduit à cette mise en œuvre sur laquelle, les élus ont délibéré favorablement.

1<sup>re</sup> tranche 2015 : mairie - salle Rabelais - salle Fontaine - foyer jeunes - gymnase - dojo - ateliers municipaux.

### Trois catégories d'accès sont définies :

I- permanent : les élus et les agents communaux

2- non-permanent : prestataires - écoles

3- selon planning : les associations toutes catégories - autres (dont les particuliers)  
Chacun sera responsable de sa clé électronique, tant à titre personnel que collectif. Les associations, elles, verseront une caution de 25 € par clé détenue.

Tout un chacun, et quel que soit son niveau, versera une somme de 25 € en cas de perte, de vol ou détérioration de sa clé. Les associations reverseront une caution de 25 € pour obtenir une nouvelle clé.



## Voiries

La commune, dans sa politique de promouvoir le déplacement doux, continue d'étoffer son maillage de liaisons piétonnes. À ce titre, une nouvelle connexion, à la Forterie, entre l'allée de la Noé et la RD 32 va être bientôt ouverte.

Après l'extension de l'école publique, la commune a mis en conformité, par rapport à l'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) la liaison piétonne reliant le cimetière et la maison de retraite. Au

cours de ces travaux, un parking dédié au personnel enseignant a été mis en service.



## L'avenir communautaire

La nouvelle loi relative à la réforme des collectivités territoriales, dite loi NOTRE, change les règles. Toute communauté de communes devra disposer d'au moins 15 000 habitants. Notre communauté la CCAV, qui rassemble L'Île-d'Olonne, Sainte-Foy et Vairé, est loin d'en disposer avec un peu plus de 6 000 habitants et ne respecte donc pas cette règle.

C'est assez naturellement que nous avons entamé des discussions avec la communauté des Olonnes. Pourquoi ce choix et quels sont les autres ? On aurait pu s'orienter vers Saint-Gilles mais les collaborations sont rares et l'idée n'a été émise par aucune des communes. Ensuite Vairé pouvait s'interroger sur le Pays des Achards mais là aussi nous pensons que ce n'est pas notre bassin de vie même si les relations sont courtoises et fréquentes. Donc nous avons eu quelques rencontres entre maires des sept communes concernées : L'Île-d'Olonne, Sainte-Foy et Vairé pour la CCAV, Les Sables, Olonne et le Château

pour la CCO auxquelles s'est ajouté Saint-Mathurin actuellement membre des Achards mais qui a affiché la volonté de rejoindre cette future organisation.

Ensuite une autre question se posait. Quel type de structure adopter pour l'avenir : communauté de communes ou communauté d'agglomérations ?

À vrai dire, à ce jour la question ne se pose plus car les conditions sont remplies pour aller vers la communauté d'agglomérations. La différenciation touche les diverses compétences à mettre entre les mains de la nouvelle structure. Or il se trouve que la CCO est proche du minimum requis et que la CCAV puisse sans grande difficulté s'y adapter. À cela s'ajoutent des dotations de l'état bien plus intéressantes pour la communauté d'agglomérations. Il faut aussi considérer l'obligation de disposer de plus de 50 000 habitants sur ce nouveau territoire et d'une commune centre de plus de 15 000. Ces contraintes sont toutes réunies sur notre territoire !

Le calendrier est serré puisque des décisions devront être prises par les communes avant la fin 2015 et la nouvelle structure devra être opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il n'y a qu'un an pour régler les divers dossiers : compétences, méthodes de travail, fiscalité, instance gouvernante, gestion du personnel, etc.

Sur le plan fiscal, les premières simulations montrent que nous serons loin du coup de matraque imaginé par certains, c'est donc une bonne surprise.

Nous ne manquerons bien sûr pas l'occasion de vous tenir informés de ces évolutions et de l'état d'avancement du dossier. Il est clair que nous devons travailler dans un climat de confiance et mettre en place une véritable collaboration afin d'aboutir. Points sur lesquels nous sommes plutôt en confiance eu égard à l'engagement de notre député, Yannick Moreau, qui a récemment fait un choix important dans l'objectif de mener ce projet à bien en abandonnant un de ses mandats (Maire d'Olonne).